

Les 370 ans du moulin de Séréac

Ce moulin a été construit sous le règne de Louis XIV par le comte de Séréac. En 1651, les meuniers louaient pour une durée déterminée variant de 6 à 9 ans le moulin d'un seigneur. Le bail était rédigé par un notaire qui précisait les conditions de location, il concernait aussi la maison d'habitation, et les terres. Un acte d'affermage précisait les charges du seigneur et celles du meunier, le seigneur était tenu d'effectuer les grosses réparations.

A cette époque, un droit instauré depuis le XII^{ème} siècle, oblige la population à utiliser le four, le pressoir et le moulin de sa banlieue (circonférence de 4, 5 km autour du moulin) en payant une redevance au seigneur qui en est le propriétaire. Ce droit, appelé banalité, régira la meunerie jusqu'au 17 juillet 1793 date du décret qui supprimera sans indemnité toutes redevances seigneuriales et droits féodaux.



Publicité pour les voitures Hotchkiss qui a été peinte sur le moulin dans les années 1930. Cette publicité apporta au propriétaire des ennuis qui se soldèrent par le classement au titre des monuments historiques le 22 août 1937.



Armoiries de la famille de Séréac qui se trouvaient dans la niche au-dessus de la porte du moulin.



Près de la porte du moulin, se trouve une pierre différente des autres, elle était destinée à éloigner le Diable et à protéger le moulin des maléfices.

Bien qu'apparaissent les minoteries industrielles au XIX^{ème} siècle et la généralisation de l'électricité, le moulin de Séréac est toujours en activité. Hyacinthe Jean Marie Guyot sera le dernier meunier du moulin de Séréac jusqu'en 1950, date d'arrêt définitif de son activité.

Dans les années 1960, une seconde vie s'offre au moulin. M. Foras décide de le restaurer en habitation. S'en suivront plusieurs propriétaires, dont M. et Mme Le Médec qui, suite à sa 2^{ème} restauration, décidèrent de fêter ses 370 ans en 2021.

En 1651 lors de sa construction, le moulin de Séréac est un moulin à « petit pied » composé d'une tour en pierre, sur laquelle se trouve un toit en bardeau de châtaignier. A l'aide d'une grande perche de bois, appelée guivre, le meunier faisait tourner la toiture pour présenter les ailes au vent.

Le meunier devait ensuite grimper sur les vergues pour mettre les voiles. Ce travail était dangereux et le meunier risquait parfois sa vie.



Mécanisme préservé :

Le mécanisme d'entraînement des meules est toujours en place sous la toiture du moulin. On y trouve :

- l'arbre moteur : pièce en chêne entraînée par les ailes fixées à son extrémité. Il traverse la coiffe du moulin ;
- le rouet : couronne de bois garnie de dents de bois dur appelé les alluchons, fixée sur l'arbre moteur ;
- la lanterne : la forme rappelle celle d'une cage, elle entraîne l'axe des meules appelé gros fer et transforme le mouvement vertical du rouet en mouvement horizontal.



En 1846, suite à l'invention du système Berton, la plupart des moulins seront équipés de ce nouveau système. Le moulin de Séréac sera réhaussé en 1905, afin que lui aussi bénéficie de ces fameuses ailes.

Ce système améliore considérablement les conditions de travail du meunier ainsi que la productivité. En effet, l'orientation du toit et l'ouverture et la fermeture des ailes se font de l'intérieur du moulin. Les 11 planches de ce système se déplient grâce à une tringlerie appelée l'araignée.



Le moulin de Séréac avec ses ailes Berton, seule photo conservée à la médiathèque du patrimoine.